

DELIBERATION N°21-01-02
"1"-DU CONSEIL MUNICIPAL
"1"-DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - DU COMITE
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

SIGAL
 Bureau de Piste
 216, Parc de l'Aérodrome
 59910 BONDUES
 Tél : 03 20 98 34 95
 Courriel : sigal-bondues@sigal.eu



Nombre de membres en exercice : 16
 Nombre de membres présents : 13
 Nombre de pouvoirs : 13
 Nombre de suffrages exprimés :
 Votes : Contre 0 Pour 12
 Date de convocation : 02 avril 2021
 Séance du 12 Avril 2021 à 18 heures 30

Le (2) Comité Syndical réuni sous la présidence de M Bernard GERARD, Vice-Président, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par M. Patrick DELEBARRE, Président (2), après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice

considéré :

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut de resumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT (4)	RECETTES OU EXCEDENTS (4)	DEPENSES OU DEFICIT (4)	RECETTES OU EXCEDENTS (4)	DEPENSES OU DEFICIT (4)	RECETTES OU EXCEDENTS (4)
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice	260 816,83	384 567,27	59 964,95	152 607,64	320 781,78	0,00
TOTAUX	260 816,83	384 567,27	59 964,95	178 976,06	320 781,78	563 543,33
Résultats de clôture						
Restes à réaliser		123 750,44		271 618,75	320 781,78	716 150,97
TOTAUX CUMULES	260 816,83	384 567,27	59 964,95	331 583,70	320 781,78	395 369,19
RESULTATS DEFINITIFS		123 750,44		271 618,75	320 781,78	716 150,97

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL



2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire au différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

5° Ont signé au Registre des délibérations: MM. GERARD, BROGNIART, LEPOUTRE, ANDRAL, BEADES, MATHIEU, VERLEY, MUNCH, LUTUN, PROUVOST, Mimes GOUBE et HERBEAUX

S.I.C.A.L

Syndicat Intercommunal pour la Gestion de l'Aérodrome de Loists
 Bureau de Piste
 Avenue du Général de Gaulle
 59910 BONDUES
 Tél. 03 20 98 34 95
 sigal-bondues@sigal.eu

Cachet

Pour expédition conforme,
 Le Vice-Président,

SIGAL**Présentation Synthétique du Compte Administratif 2020****FONCTIONNEMENT**I) **LES DEPENSES**

	CA 2019	BP + DM 2020	CA 2020	TAUX REALIS.
011 - Charges à caractère général	94 878.30	168 745	101 215.78	59.98 %
012 - Charges de personnel et frais assimilés	93 943.03	97 550	81 674.30	83.73 %
65 - Autres charges de gestion courante	24 185.38	33 700	21 496.55	63.79 %
66 - Charges financières	1 991.75	4 200	51.68	1.23 %
67 - Charges exceptionnelles	6 539.90	176	0	0 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	54 449.81	56 379	56 378.52	100 %
TOTAL	275 988.17	360 750	260 816.83	72.3 %

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 260 816.83 €, elles sont en diminution par rapport à l'exercice 2019, avec une activité moindre du fait du confinement et du contexte sanitaire.

Les charges de Personnel ont diminué en 2020 par rapport à l'exercice 2019 (-13.064%). Il avait été prévu lors du vote du BP2020 de recruter un agent en emploi saisonnier p pour pallier à l'augmentation du travail pour l'entretien des espaces verts entre le mois de mai et de septembre, comme cela avait été fait 2019. Finalement l'emploi a été pourvu uniquement 3 mois (du 02 juin au 31 août 2020).

Les charges à caractère général qui constituent les moyens des services (achats, prestations de services, adhésion...) s'élèvent à 101 215.78 €. Elles ont été moindres que prévues lors du vote du budget. En effet, il avait été prévu des charges importantes pour les honoraires d'avocat et les frais de contentieux liés au litige que le SIGAL avait avec M. MAES, litiges qui ont été réglés en cours d'année (1800€ réalisés sur les 23 000€ prévus). Les impôts fonciers ont été moins élevés que prévus (51 301€ sur 60 000€ prévus).

Les autres charges de gestion courante : par rapport à 2019, ces dépenses ont légèrement diminuées. Les subventions aux associations n'ont pas été allouées, en raison de l'annulation des manifestations.

Les charges exceptionnelles : sont liées à l'annulation de titres sur les exercices antérieurs. Il n'y a pas eu de titres à annuler en 2020.

II) LES RECETTES

Les recettes réelles de fonctionnement 2020 s'élèvent à 384 567.27 €.

Elles sont en augmentation par rapport à 2019 et par rapport à ce qui été prévu au Budget Primitif, cela s'explique notamment par :

- **Les produits des services, du domaine et ventes** : Perception de la redevance domaniale de la part d'ORANGE (8 000€HT) pour l'occupation du domaine public pour l'installation d'une antenne alors que les travaux de pose n'ont pas encore commencés,
- **Les produits exceptionnels** : Perception de produits divers de gestion (correspondant à des remboursements de taxes foncières par les services des impôts (dégrèvement taxes foncières sur des terrains nus pour pertes de récoltes) pour un montant de 1 832€ et au remboursement de frais d'expulsion de gens du voyage par la MEL pour 5 934.52€).

Les recettes de la section de fonctionnement se répartissent comme suit :

	CA 2019	BP + DM 2020	CA 2020	TAUX REALIS.
013 – Atténuation de Charges		200	284.90	142,45 %
70 – Produits des services, du domaine et ventes	45 385.93	42 000	51 095.75	121,66 %
73 – Impôts et Taxes	285 792.16	279 640	285 291.25	102,02 %
74 - Dotations, subventions et participations	5 581.63	38 335	38 755.09	101,1 %
75 - Autres produits de gestion courante	1 249.79	100	9 140.28	
77 - Produits exceptionnels	542.77	475	0	0 %
TOTAL	367 552.28	360 750	384 567.27	106,6 %

INVESTISSEMENT

I) LES DEPENSES

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 59 964.95 €.

	CA 2019	BP + DM 2020	CA 2020	TAUX REALIS.
20 - Immobilisations incorporelles	2 272.80	4 600	1 382.40	30.05 %
21 - Immobilisations corporelles	20 113.86	485 779	16 669.60	3.43 %
23 – Immobilisations en cours	207 128.06	60 000	35 953.70	59.93 %
16 - Emprunts	13 579.59	6 000	5 959.25	99.32 %
TOTAL	243 094.31	556 379	59 964.95	10.78 %

Lors du vote du Budget Primitif 2020, il avait été prévu de commencer les travaux d'études pour la reconstruction du bureau de piste et les travaux de voirie à l'entrée de l'aérodrome. Des réunions ont été organisées pour définir le projet d'entrée de l'aérodrome côté bureau de piste, et des plans ont été dessinés. Le dossier a été mis en attente suite aux élections municipales.

II) LES RECETTES

Elles s'élèvent à 331 583.70 € (recettes de l'exercice 2020 = 178 976.06 €, auxquelles s'ajoute le report positif de l'exercice 2019 soit 152 607.64 €)

	CA 2019	BP + DM 2020	CA 2020	TAUX REALIS.
10 - Dotations, fonds divers et réserves	86 880	121 567	122 597.54	100.85 %
13- Subvention d'investissement	39 366.64	20 000	0	0 %
16- Emprunts	0	205 826	0	0 %
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	54 449.81	56 379	56 378.52	99.99 %
041 – Opérations patrimoniales	0	0	0	
Solde d'exécution positif reporté	215 005.20	152 607	152 607.64	100 %
TOTAL	395 701.95	390 560.81	395 701.95	101.32%

CONCLUSION

Le résultat de clôture de l'exercice 2020 s'élève à 395 369.19 €.

PRESENTATION SOMMAIRE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice	260 816,83	384 567,27	59 964,95	178 976,06
Résultat reporté 2019		0,00		152 607,64
TOTAL	260 816,83	384 567,27	59 964,95	331 583,70
Résultat de clôture		123 750,44		271 618,75
Affectation du résultat au BP 2021		395 369,19		